



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation sanitaire en Guadeloupe

Question au Gouvernement n° 4409

Texte de la question

SITUATION SANITAIRE EN GUADELOUPE

M. le président. La parole est à Mme Justine Benin.

Mme Justine Benin. J'associe à ma question les députés du groupe Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés, notamment Max Mathiasin, ainsi que les députés de Guadeloupe Olivier Serva et Hélène Vainqueur-Christophe. Dans ma circonscription – où j'étais encore la semaine dernière –, mais aussi sur l'ensemble du territoire de la Guadeloupe, je vois chaque jour la peur, l'angoisse, les tensions des femmes et des hommes, des jeunes, des moins jeunes face à l'obligation vaccinale. *(Mme Mathilde Panot applaudit.)*

La réalité du taux de vaccination dans notre territoire est inquiétante : 30 % à 40 % du personnel soignant est vacciné, ce qui ne permet pas d'assurer la continuité des soins, d'autant que l'on manque de remplaçants vaccinés. Dès lors, comment continuer à prendre soin d'une population qui subit particulièrement l'épidémie de covid-19, avec une quatrième vague violente, meurtrière, et une cinquième vague qui se profile ?

Dans les établissements de santé, les personnels soignants, les éducateurs spécialisés, les directeurs des établissements – le directeur de la clinique du Moule dans ma circonscription, comme tous les autres –, mais aussi les représentants de l'Alliance nationale Guadeloupe, que j'ai rencontrés : tous veulent pouvoir assurer la continuité des soins. Aussi, monsieur le ministre de la solidarité et de la santé, nous souhaitons que vous nous indiquiez comment gérer la situation avec souplesse pour éviter le chaos, à l'exemple de la Guyane. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Ne nous voilons pas la face, la question que vous posez est éminemment complexe.

D'un côté, nous avons une loi applicable sur tout le territoire de la République et qui est appliquée presque partout avec succès, avec un taux de couverture vaccinale des soignants qui crève le plafond et des suspensions qui deviennent de plus en plus rares du fait que de plus en plus de soignants se laissent convaincre, ce qui produit un effet sur la santé et la sécurité des malades dans les hôpitaux et des personnes âgées dans les EHPAD.

De l'autre côté, nous avons plusieurs territoires, notamment ultramarins, et parmi lesquels la Guadeloupe, qui font face à une vague épidémique très violente, très intense, du fait de l'insuffisance de la couverture vaccinale de la population et où les soignants, dont plusieurs milliers sont venus depuis la métropole apporter leur aide, s'efforcent de sauver la vie de beaucoup de malades ; or nombreux, parmi les soignants, sont ceux qui ne se

font pas vacciner.

Devons-nous baisser les bras et considérer qu'en Guadeloupe ou en Martinique, l'obligation vaccinale des soignants, et donc la protection indispensable des personnes malades et des personnes fragiles, ne serait pas aussi importante que sur le reste du territoire de la République ? La réponse est non...

Mme Mathilde Panot. Ce n'est pas sérieux !

M. Olivier Véran, ministreet, évidemment, l'obligation vaccinale des soignants doit s'y appliquer.

Doit-on, comme le laisse penser votre question, et je partage votre interrogation, prendre le risque de ne plus assurer la continuité des soins si une très grande majorité de soignants décidaient de ne pas se faire vacciner ? Il n'est bien sûr pas question de fermer un hôpital ou un EHPAD et de mettre la vie des gens en danger. Aussi ai-je demandé que l'obligation vaccinale des soignants soit appliquée, en Guadeloupe comme sur tout le reste du territoire de la République, avec discernement, progressivité – à mesure que la pression sanitaire diminue –, en m'appuyant, pour convaincre, sur les directeurs d'hôpitaux, les commissions médicales d'établissement (CMER), les médecins et les soignants eux-mêmes vaccinés.

À la fin des fins, en Guadeloupe comme sur le reste du territoire national, les soignants devront être protégés pour protéger leurs patients. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.)*

Données clés

Auteur : [Mme Justine Benin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4409

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 octobre 2021](#)